

**VILLE DE GERBEROY**  
**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal**  
**du 3 août 2013**

L'an deux mil treize, le trois août à dix heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mme Yvette Autricque – Mme Lise-Marie Lassalle – MM. Pierre Chavonnet, Christian Pillon.

Etaient absents Mme Cécile Gréboval - MM. Hervé Blancard et Alain Delafontaine.

Etaient excusés Mme Françoise Guineau et M. Bruno Blondel.

Etaient représentés Mme Marie-Catherine Portugal donne pouvoir à M. Christian Pillon.  
M. Igor Wilkes donne pouvoir à M. Pierre Chavonnet.

Secrétaire de séance M. Pierre Chavonnet.

Assistait également Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le procès-verbal de la séance du 28 juin 2013 est adopté à l'unanimité.
- **Avis du Conseil Municipal sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté de Communes de la Picardie Verte** : Le Maire fait savoir aux membres du conseil municipal que le dossier a été déposé en mairie le mardi 30 juillet 2013 et en présente un bref résumé (annexe I). Le projet a été lancé en 2001 et de nombreuses réunions de travail ont été organisées. Après étude du dossier, le Conseil Municipal est favorable au scénario retenu par la CCPV (essentiellement scénario 3), à savoir : La CCPV qui, compte actuellement 32 000 habitants, comptabiliserait 35 000 habitants en 2030 :
  - Un développement essentiellement rural du territoire (mise en valeur agricole, environnementale, paysagère, artisanat, filières agricoles locales et développement des économies technologiques (écoconstructions)).
  - Une faible croissance de la population et l'arrivée de nouveaux résidents (pour l'essentiel retraités) qui entraînera de la qualité de vie et des services à la personne.
  - Une volonté d'intégration environnementale (des constructions et préservation des ressources naturelles, eau, paysages,...).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le SCOT de la CCPV et attire l'attention de la CCPV sur le rôle de Gerberoy dans l'économie touristique locale. Le site de Gerberoy est protégé par une ZPPAUP et souhaite à l'avenir renouveler cette protection. Le développement touristique du territoire oblige à une vision économique et culturelle. Le Conseil Municipal propose que la CCPV examine favorablement le projet d'implantation d'un centre d'accueil (artisanat, galerie culturelle, office de tourisme,...) dans le site à la sortie du parking. La commune est sensible au développement des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (Très Haut Débit) et donc à son accompagnement financier.

- **Questions diverses** :
  - Borne sur le parking : Madame Lassalle fait savoir que la borne pour délimiter le parking est endommagée. Un courrier sera adressé au géomètre pour la repositionner.
  - Haie : Madame Lassalle suggère de laisser épaissir la haie dans la rue du Faubourg Saint Jean.
  - Circulation : Sur demande de Monsieur Pillon, ce point sera abordé lors de la prochaine séance du conseil municipal.
  - Tour Porte et Remparts : Madame Portugal a fait savoir que les travaux effectués par l'entreprise Denis se détériorent (Tour Porte, tour du rempart faubourg Saint Jean,

- rempart de la Poterne). Le Conseil a pris bonne note de la remarque et souhaite que ce point soit abordé lors d'une réunion du comité travaux à prévoir en septembre 2013.
- Association « Fête des Roses » : Madame Lassalle indique que le compte de l'association fait apparaître au 16 juillet 2013 un crédit de 3 900 €. Quelques factures restent à régler (Mairies de Gerberoy et de Fontenay-Torcy).
  - Location Ancienne Ecole : Madame Claudine NATY, artiste, souhaite exposer à l'Ancienne Ecole en septembre. Le Conseil Municipal accepte à titre exceptionnel d'effectuer une remise de 20% sur le tarif actuel.
  - Météo à la carte : France 3 a contacté la mairie pour le tournage d'un reportage sur Gerberoy le vendredi 23 août 2013 et recherche des intervenants. Le conseil suggère de transmettre cette proposition à l'association « Gerberoy Passionnement ».
  - Route du Pommier Malsoin : Le Maire fait lecture d'un courrier de la mairie de Songeons précisant que des travaux de purges profondes et d'enrobés auront lieu sur la route du Pommier Malsoin. Il faut envisager de réglementer la circulation et le stationnement dans le Pommier Malsoin. Le Maire demande au conseil l'accord pour solliciter LOCAM TP pour réaliser les travaux de peinture au sol. Il faudra revoir le passage du camion poubelle sur cette voie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 13h10.